

## INFOPSY RENOUVELLE SA CERTIFICATION QUALIOPi : UN GAGE DE QUALITÉ

Par Valérie Gouffé, responsable du centre de formation INFOPSY



Devant : Christiane Doassans-Carrère, gestionnaire (à gauche) et Eglantine Paris, chargée de la coordination administrative (à droite). Derrière, de gauche à droite : Sophie Bellegarde, formatrice Censim64, Vanessa Martin-Dupuy, documentaliste, Nathalie Meyer, coordonnatrice pédagogique et Valérie Gouffé, responsable d'INFOPSY

Le 16 avril 2024, l'organisme de formation du C.H.P., Infopsy, a renouvelé la certification QUALIOPi, permettant ainsi de bénéficier des fonds publics ou mutualisés.

En effet, depuis l'article 6 de la loi n°2018-771 du 5 Septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, tout organisme de formation concourant au développement des compétences est soumis à l'obligation de certification.

Elle atteste de la qualité des processus mis en œuvre par l'organisme en s'appuyant sur 7 critères et 32 indicateurs.

Cette certification a nécessité la présence in situ d'un certificateur 1 jour

et demi et la mobilisation entière de l'équipe du pôle formation.

Depuis la 1<sup>ère</sup> certification, le référentiel a évolué vers sa version 9. Cette évolution demande une attention particulière sur plusieurs éléments :

- L'adaptation des formations aux handicaps des participants,
- La consultation des institutions demandeuses de formations dans le processus d'évaluation et en particulier les opérateurs de compétences (OPCO, OPCA) gestionnaires des fonds de la formation professionnelle.

Le certificateur a souligné 4 points forts lors de la visite :

- La veille pédagogique, réglemen-

taire, handicap et métier et le réinvestissement de cette veille dans le contenu des formations.

- Le travail réalisé avec la documentation (veille, bibliographie pour chaque formation, ...).
- La dynamique qualité mise en place via différents outils dont en particulier une programmation d'audit deux fois par an. Ces audits sont réalisés par le service qualité et vise à maintenir une dynamique et un respect des critères.
- La mise à jour des documents.

Un audit de surveillance doit être mis en œuvre entre le 14<sup>ème</sup> et le 22<sup>ème</sup> mois après l'audit initial. Le certificat est valable jusqu'au 13 mai 2027.

Obtenir cette certification représente un enjeu important pour l'organisme Infopsy et son équipe, afin de poursuivre l'accompagnement des agents du C.H.P. dans le développement des compétences.

Par ailleurs, le centre hospitalier doit répondre aux nombreuses demandes de formation en santé mentale, émergeant des structures partenaires avec lesquelles il travaille.



## ACTUS C.G.O.S

### Découvrez les tutoriels vidéos du C.G.O.S.

Le C.G.O.S. a lancé dernièrement des tutoriels vidéos pour aider les agents dans l'utilisation de leur espace client. Ces tutoriels sont accessibles sur le site Internet du C.G.O.S. ou sur sa chaîne Youtube.

De nouvelles vidéos viendront bientôt compléter la liste.



Cliquez sur le QR code pour accéder à la chaîne Youtube du C.G.O.S.